



DM-2025/081

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Communication – Bulletin ROYAT MAG 2025 – PRINT CONSEIL

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition de l'entreprise PRINT CONSEIL en date du 23/07/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir la réalisation du bulletin Royat Magasine 2025 de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise PRINT CONSEIL, sise 28 Avenue Jean Moulin 63540 ROMAGNAT, est retenue pour la réalisation du Bulletin ROYAT MAG de juillet 2025 de la ville de Royat pour un montant de 3 812.00 € HT soit 4 574.40 TTC.

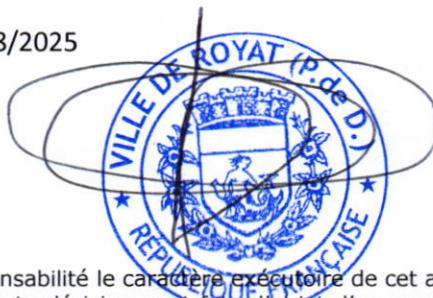
Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise PRINT CONSEIL
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 04/08/2025

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



PRINT CONSEIL
IMPRIMERIES

Envoyé en préfecture le 07/08/2025
Reçu en préfecture le 07/08/2025
Publié le 07/08/2025
ID : 063-216303081-20250804-DM2025_081-AR

Romagnat, le mercredi 23 juillet 2025

MAIRIE DE ROYAT
Madame MARIE HEID
46, Boulevard Barrieu

63130 ROYAT

Nous vous remercions de votre demande de prix et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure offre pour la réalisation de :

Devis n° : 041056/01
Référence : Bulletin Municipal // 36 pages
JUILLET 2025

Descriptif : Brochure 36 pages
Format fini : 21.00 x 29.70 cm
Format ouvert : 42.00 x 29.70 cm
Papier : Couché Satin 135 g/m²
Impression : Quadri recto/verso

Fichiers numériques fournis par vos soins

Façonnage : 2 piqures métal

Mise sous bande
Mise en caisse carton
Livraison : 1 point Mairie de Royat - Mme HEID Marie

Fichier pour impression le 23 juillet matin

Livraison jeudi 31 juillet après-midi ou vendredi 1er août matin

+++ DEVIS HORS RETROCESSION REGIE PUB +++

Délai de réalisation : x jours après validation du BAT

Prix total pour : 3 500 ex 3 812.00 € H.T.

*Ce devis, valable 15 jours, est réalisé au cours du jour du papier et des matières premières.
Il pourra être réactualisé le jour de la commande en fonction des hausses récurrentes des cours des matières premières et du papier.
Pour toute 1ère commande ou facture, paiement total à la commande.
Pour toutes les commandes supérieures à 5000 € HT, 30% d'acompte à la commande.*

Nous espérons vivement la faveur de vos ordres et vous en remercions par avance.

Votre contact commercial : **Mikaël De Matos** 07 85 05 53 33 m.dematos@printconseil.fr



COORDONNÉES BANCAIRES
CEPAL - IBAN FR76 1871 5002 0008 1013 6755 126 - CEPAPFRPP871 | B POP - IBAN FR76 1680 7003 4140 0214 5126 128 - CCBPFRPPGPRE



alchimistes [10s]
COMMUNICATION & IMPRESSION

04 73 90 11 02 | www.printconseil.fr | www.alchimistes.group
28, avenue Jean Moulin - 63540 ROMAGNAT
SIRET 499 673 374 00041 - Code APE 1812Z - N° TVA : FR79 499 673 374



La signature de la présente offre vaut pour acceptation de nos conditions générales.

Quantité commandée :

Remise des éléments le :

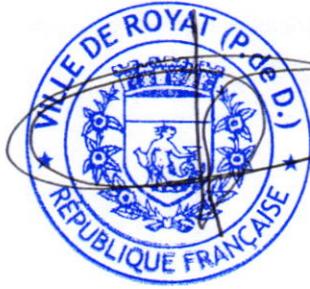
Livraison souhaitée le :

.....

.....

.....

Signature et Cachet de l'entreprise :



Bon pour accord le 23/07/2025
Jean ALÉO



COORDONNÉES BANCAIRES

CEPAL - IBAN FR76 1871 5002 0008 1013 6755 126 - CEPAPRPP871 | B POP - IBAN FR76 1680 7003 4140 0214 5126 128 - CCBPFRPPGRE

